

Les réponses à vos principales questions sur les déchets.

Mon bac de collecte des ordures ménagères n'est pas adapté à ma quantité de déchets. Comment puis-je le remplacer ?

Contactez un agent de la Communauté de Communes via le formulaire en ligne. Il vérifiera la capacité de votre bac en fonction de la composition de votre foyer. Votre bac sera changé si sa capacité est différente des règles de dotation prévues.

Je n'ai plus de sacs de tri où puis-je m'en procurer ?

Une fois par an, la CCEPC organise des permanences de réapprovisionnement dans les 21 communes membres, dont les dates, horaires et lieux apparaissent sur votre calendrier de collecte. Si toutefois, vous n'avez pas pu ou oublié de vous rendre à ces permanences, vous pouvez en obtenir à l'Hôtel de Communauté Place du 13e R.G à Epernay, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15, et de 13h45 à 17h

Mon bac a été volé. Que dois-je faire ?

Faites une déclaration de vol au commissariat de police. Contactez ensuite un agent de la Communauté de Communes. Votre bac sera remplacé contre la remise de votre déclaration.

Mon bac est cassé : comment puis-je le remplacer ?

Contactez un agent de la Communauté de Communes Epernay Pays de Champagne via le formulaire en ligne.

Le bac de mes voisins traîne toute la journée dans la rue. Que puis-je faire ?

Parlez-en avec eux et sensibilisez-les à l'idée que ce n'est pas très agréable en terme d'hygiène et d'encombrement des trottoirs. S'ils ne prennent aucune mesure, contactez la Communauté de Communes.

Qui s'occupe de l'entretien des bacs ?

Vous êtes tenus d'en assurer vous-même le nettoyage.

J'organise une fête et je n'aurai pas la place de tout stocker. Comment puis-je faire ?

Voir aussi :

[Demander le remplacement ou la réparation d'un bac de collecte](#) ^[1]

[Vous emménagez \(poubelles\) et votre demande concerne un immeuble](#) ^[2]

[Vous emménagez \(poubelles\) et votre demande concerne une habitation individuelle](#) ^[3]

[Contactez-nous](#) ^[4]

Contact :

Tél. 03 26 56 47 15

Vous devrez apporter vos bouteilles en verre aux bornes de tri sélectif, vos papiers et cartons en déchèterie ...

Mes bacs/sacs de tri n'ont pas été collectés, pourquoi ?

Votre bac ou votre sac a peut-être été oublié...

Ou il n'a pu être collecté (stationnement gênant dans la rue).

A moins qu'il ne contenait des erreurs de tri.

Source URL: <https://www.epernay-agglo.fr/article/dechets-questions-frequentes>

Liens

[1] <https://www.epernay-agglo.fr/formulaire/demander-le-remplacement-ou-la-reparation-dune-poubelle>

[2] <https://www.epernay-agglo.fr/formulaire/faire-une-demande-de-poubelles-pour-un-immeuble>

[3] <https://www.epernay-agglo.fr/formulaire/faire-une-demande-de-poubelles-pour-une-habitation-individuelle>

[4] <https://www.epernay-agglo.fr/formulaire/contactez-nous>